

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2025

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE TIKTOK SUR LES MINEURS - (N° 783)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS6

présenté par
M. Monnet et Mme Lebon

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 4, après le mot :

« régulation »,

insérer les mots :

« et de vérification ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise, en cohérence avec celui défendu à l'alinéa 3, à intégrer la notion de vérification des contenus afin de lutter efficacement contre la désinformation véhiculée sur TikTok.